



**Comité Régional Pétanque
Et Jeu Provençal**

*Cher – Eure et Loir – Indre
Indre et Loire – Loir et Cher – Loiret*



Compte Rendu de la réunion du Comité Régional Mardi 05 mai 2026 à MARMAGNE (18)

Réunion du mardi 5 mai 2026 à MARMAGNE

Boulodrome
Route de Pont Vert
D 214 18500 MARMAGNE

Début de réunion 9h00

Membres absents excusés : Mmes CHAMPION Rosanna et BIGOT Jessica

- Approbation du PV (03/03/2026)
 - Adopter à l'unanimité.
- Présentation de Madame Sylvie DABIN appartenant au CD 37 en vue d'une cooptation
- Informations et décisions :
 - Courrier de Madame Rosanna CHAMPION (sans copie à la région)
 - Courriers envoyés directement au PNA sans copie à la région. Lecture du courrier de Mme CHAPILLON en réponse par Patrick DESSAY. Elle pourra consulter sa copie en présence de sa Présidente de commission d'arbitrage CD 37 et de Didier CHAUVIN Président du CR CVDL. Éric CLEMENT lui fera passer le recyclage. Interdiction d'arbitrer jusqu'à cette validation.
 - Proposition de Didier CHAUVIN : Mme Rosanna CHAMPION reste à ce jour élue régionale mais on lui retire ses fonctions et ses délégations. Proposition de passage en sous-commission d'arbitrage par rapport à ses courriers.
 - PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS
 - Point sur l'affaire réunion du 03/03/2026 à la suite de l'enquête sur les fuites :
 - Affaire M. José Manuel SEOANE, M Éric CLEMENT a mené son enquête à la suite de sa nomination.
 - José Manuel SEOANE passera en commission de discipline régionale.
 - À la suite du rapport rédigé par Éric CLEMENT Mme Orlanda CUNHA AFONSO a le choix entre présenter sa démission du CRCVL ou de passer en commission de discipline fédérale. Sa démission lui entraînerait la non-poursuite en commission fédérale. Après un vote des présents elle a 2 jours (jusqu'à jeudi 7 au soir) pour informer de sa décision. A ce jour les délégations régionales qu'elle devait assurer lui ont été retirées et ont donc été réattribuées.
 - PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

- Incident sur le championnat triplette JP dans le Loiret :
 - Autorisation donnée par les arbitres de fumer pendant les parties une fois les boules jouées sur la mène en cours ce qui est hors règlement (confirmation apportée par Patrick DESSAY). Des photos et des vidéos ont circulées sur les réseaux sociaux.
- Incident en CRC à Selles sur Cher :
 - Un joueur du 36 a eu des propos déplacés envers un joueur. Jean Marc MESMIN a instruit le dossier et en conclut que les faits ne nécessitent pas de commission de discipline. Manque de témoignages. Avertissement verbal au joueur concerné.
- Etat des finances :
 - Compte courant : 46209€ - Compte épargne : 119000€
 - Plusieurs dossiers de subvention ont été faits, et en attente de validation.
- CRE, annulation du 2eme regroupement :
 - Pour donner suite à plusieurs coups de téléphone reçus des parents sur la hausse de l'essence, pénurie à certains endroits, les responsables du CRE ont préféré annuler ce regroupement.
 - Le responsable du CRE M. Hugo LEBaupin a proposé de faire un stage sur deux jours le week-end du 4 et 5 juillet à Chambray-Les-Tours, cette proposition a été validée par tous les membres du comité régional.
- Résultats des Championnats Départementaux du Triplette Jeunes :
 - Tous les départements ont donné leurs qualifiés pour le Championnat régional triplette jeunes et nous aurons :
 - En Minime : 24 équipes
 - En Cadet : 21 équipes, une demande est faite au CD 18 et CD 45 de repêcher des équipes.
 - En Junior : 24 équipes
 - Coaching des éducateurs :
 - Un éducateur pourra gérer plusieurs équipes. Pas de dérogation pour les initiateurs, toute personne s'occupant d'une équipe doit être qualifiée pour.
 - Un membre du jury sera missionné pour effectuer des contrôles d'académie sur les éducateurs.
A l'unanimité des présents, la Région prendra en charge les récompenses pour les vainqueurs du B.
Travail sur les qualifiés compliqué car le CD 18 n'a pas organisé le championnat triplette jeune à la date prévue.
 - Récompenses :
 - Le CD organisateur fournit les coupes pour les Champions et les Vice-Champions de chaque catégorie (à la charge du CR CVDL), les récompenses pour les demis finalistes sont fournies par le CD organisateur à sa charge ainsi que pour le tir de précision jeunes.
 - Décalage du Championnat Triplette jeunes du CD18 :
 - Lors de leur ébauche du calendrier, la date du championnat Triplette jeunes n'était pas sur le calendrier, donc ils ont pris une date au mois d'avril.
 - Pour la saison 2027, tous les départements devront faire le championnat Triplette jeunes à la date fédérale du calendrier.
- Tenue pour le Championnat Régional Triplette Jeunes :
 - Nous rappelons que les équipes non homogènes, pourront faire le championnat avec leur tenue club.
 - Pour les équipes qualifiées au Championnat de France, ils auront une tenue haut fournie par le comité régional.
 - Rappel, les équipes qui seront qualifiées pour le Championnat de France Triplette Jeunes devront avoir un bas de survêtement noir pour les 3 joueurs.

- CDF pour les champions régionaux :
 - Un 2eme polo sera fourni en cas de qualification pour le dimanche. Retour par les CD des vêtements non utilisés en CDF à la réunion du mois de septembre. En cas de non-retour les vêtements seront facturés au CD.
- Résultats des Championnats Régionaux :
 - Le délégué devra transmettre les résultats des championnats régionaux (fichier HTLM) à Patrick PETIT pour le site ainsi que les photos des Champions et Vice-Champions à Jean Marc MESMIN et Patrick PETIT
 - Le CD organisateur devra fournir à tous les présidents de CD les résultats complets des championnats régionaux.
 - Suite à une demande du CD 18 les présents votent à une abstention près une participation de la Région à hauteur de 300 euros pour l'organisation des championnats régionaux Jeu Provençal.
- Point sur les différents championnats disputés :
 - CD 18 : Rien de particulier à signaler. Test d'alcoolémie sur tous les championnats. Tous négatif. Reprise phase finale en élimination direct.
 - CD 36 : En championnat Triplette mixte, contrôle d'alcoolémie positif à 7h50 (HI) ayant entraîné comme le stipule le règlement la disqualification de l'équipe et l'interdiction de jouer pendant 30j. En application du règlement.
 - CD 37 : Rien de particulier à signaler. Phase finale en poules.
 - CD 41 : quelques petits soucis. Contrôles d'alcoolémie pas effectués correctement : réalisés par une personne non habilitée, pas de second contrôle après 20 min. Pas de remontées à la FFPJP.
 - CD 45 : Grosse affluence en général. Reprise en phase finale en élimination directe avec un nombre de qualifiés sur chaque site au prorata des inscrits. Lieu d'inscription libre. Bon comportement d'ensemble des équipes. Petits problèmes entre le rôle de l'arbitre et le rôle du délégué par rapport aux tenues. Un arbitre n'a pas à demander à un joueur de se changer mais doit prévenir le délégué.
 - Attention à l'élaboration de la liste spéciale à transmettre à la Région. Re explication de la procédure à suivre. CD 28, 18 et 37 transmettent parfaitement leurs résultats.
- Déplacement en Corse :
 - Demande par le Comité 37 à la Région de participer au financement du déplacement de l'équipe Championne Régionale
 - PARTICIPATION A HAUTEUR DE 350 EUROS en plus de l'indemnité versée par le CR CVDL AU DEPLACEMENT DE L'EQUIPE CHAMPIONNE REGIONALE VOTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS MOIN UNE VOIX se qui porte l'aide à 700€.
 - Certains départements se déplaceront en avion d'autre en voiture et bateau.
- Modification des délégations :
 - Pour donner suite aux informations et décisions prises, certaines délégations ont été modifiées.
 - Après les soucis de Mmes Rosanna CHAMPION et Orlanda AFONSO il a été nécessaire de modifier le planning des délégations régionales. Il sera renvoyé prochainement par Patrick PETIT.
 - Point par M Régis GAILLARD sur les réservations de chambres et de repas pour les championnats Régionaux (délégués, arbitres et autres). Tableau diffusé au CRCVL et aux Comités Départementaux concernés le 6 mai 2026.
- Point sur les CRC et CDC et voir 2027 :
 - RAS : rien de particulier en CRC Open et Féminin.
 - CRC vétérans : tous les clubs ne remplissent pas les feuilles de matchs informatiquement alors que c'est normalement obligatoire. Le badge est obligatoire, nécessité de le voir pour le délégué et l'arbitre. Bien faire respecter l'homogénéité des tenues.
 - Bon travail des délégués. Ne pas hésiter à remplir la partie « commentaires ». Tout est intéressant pour les CRC ultérieurs. Bien conserver les feuilles de matches et les remettre à

Patrick PETIT lors de la réunion CRCVL suivante. Les feuilles manuscrites sont nécessaires en cas de litiges.

- Les dates de championnats départementaux et des CRC/CDC fixées par la Région doivent être respectées. En cas de dates supplémentaires en CDC il est impératif de prévenir la Région et de ne pas se placer en face de concours régionaux ou nationaux organisés par les autres départements de la région.
- VOTE A L'UNANIMITE DES PRESENTS D'UNE AMENDE DE 50 EUROS POUR LES CLUBS QUI NE FONT PAS DE FEUILLES INFORMATIQUES ET POUR L'ABSENCE DE BADGES OU DES CERCLES DE JEU (voir règlement) ;
- VOTE D'UNE AMENDE DE 200 EUROS A PARTIR DE 2027 POUR LE NON-RESPECT DES DATES DONNEES PAR LA REGION POUR LES CHAMPIONNATS ET LES CDC.

➤ Calendrier 2027 :

- Une ébauche du calendrier 2027 a été faite par la Fédération, à la suite de cette ébauche les présidents de comité régional pas d'accord avec la fédération ont proposé une nouvelle ébauche à la Fédération.

➤ Commissions de discipline :

- Le CD 36 a fait une commission de discipline pour deux joueurs du CD 41
- Concernant le CD 41, nous attendons de savoir si une commission s'ouvre concernant les faits sur un CDC à Noyers sur Cher.

➤ Chancellerie

- Les CD qui souhaitent récompensés des licenciés méritants doivent adresser le dossier fédéral à Régis GAILLARD pour le 30 juin 2026 afin de validation par le CR CVDL. Merci de signaler si pas de dossiers.

➤ Questions diverses :

- Question du CD37 :
 - Réponse donnée sur déplacement en Corse
- Questions du CD18 :
 - A-t-on le droit de faire souffler dans un éthylotest un junior dans un championnat départemental Jeu Provençal ?
 - Réponse : oui
 - Un arbitre a raté 2 fois son examen départemental, peut-il le repasser ou la règle des 2 fois maxi existe toujours ?
 - Réponse : Apres 2 échecs le candidat ne pourra pas se présente pendant 3 ans.
- Question du CD36 :
 - Réponse donnée sur déplacement en Corse
- Question de Unna :
 - Dans une enceinte matérialisée pour non-fumeur, extérieur ou intérieur, est-ce qu'on a le droit de fumer avec une « vaporette »
 - Réponse : Non
- Question de Guy :
 - Aucunes licences ne sont scannées je trouve cela anormal.
 - Réponse : Non ce n'est pas normal

- Questions de Patrick D :

Y a-t-il eu un engagement de poursuites de la Présidente du CD41 aux incidents qui ont eu lieu le 15 mars 2026 à Noyers sur Cher en CDC avec insulte envers un membre du CD41 ?

Réponse donnée dans commission de discipline

- Que s'est-il passé pour donner suite à l'incident au CRC à Selles sur Cher le 15 mars 2026 ?

Réponse donnée dans information et décision.

- Date limite pour les inscriptions pour examen Départemental et Régional 2027 ?

Réponse : le 30 septembre 2026.

- Quelles sont les remontées négatives et positives des Présidents et Présidentes de comités des remises à niveau des arbitres qui ont été effectuées par Éric et moi-même ?

- Réponse : les candidats semblent très satisfaits de ce recyclage de remise à niveau.

- Combien y a-t-il d'arbitres qui n'ont pas suivis la remise à niveau en 2026 et qui ne doivent pas arbitrer ?

- Réponse : 3 à 4 personnes n'ont pas fait le recyclage, un courrier leurs sera envoyé pour les prévenir qu'ils n'ont pas le droit d'arbitrer cette année.

Et si en 2027 ils ne font pas non plus le recyclage, ils devront repasser leur examen d'arbitre.

- Question de Natacha :

- Ou en est-on pour la journée Féminine ?

- Réponse : Aura lieu le 20 Septembre. Nous avons demandé à M. David ROQUAIN de nous préparer l'affiche afin de pouvoir la diffuser le plus rapidement possible.

- Un vote a été fait pour coopter Madame Sylvie DABIN.

- Voté à l'unanimité oui par les membres du comité régional

Fin de réunion 17h30

Prochaine réunion le mardi 29 septembre 2026 à CHAMBRAY-LES-TOURS (37)

Le Secrétaire
M. Jean-Marc MESMIN



Le Président
M. Didier CHAUVIN

